

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 65 (2015)

Heft: 1

Artikel: Le global au village : stratégies, espaces et réseaux transnationaux des migrants italiens en Suisse

Autor: Garufo, Francesco

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-515040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le global au village: stratégies, espaces et réseaux transnationaux des migrants italiens en Suisse

Francesco Garufo

The Global in the Village: Strategies, Spaces and Transnational Networks of Italian Migrants in Switzerland

By presenting the case of a very small locality in the province of Bergamo, Roncola, this article postulates that the networks, projects and transnational practices of migrants constitute a fundamental aspect in the emergence and maintenance of migration flows. A micro-analytical approach thus seems suited for highlighting the social processes underlying migration phenomena. This case study illustrates in particular the establishment of migratory bonds – which reduce the difficulties associated with moving, by providing social and economic resources, the structural role of these flows – thanks to which this village finds the necessary means for its survival, while at the same time maintaining strong links between the place of departure and the points of arrival – in this case the region of the Jura, studied during the period after World War II in particular. A transnational space emerges, in which people and information circulate; it allows robust investment, financial, social or emotional, in the place of origin. Structured by social networks, it is at its heart that individual or collective migration projects take shape. On a local scale, Roncola therefore sheds light on the processes and fundamental dynamics of migration flows on a global scale.

L'objectif de cet article est d'examiner à l'échelle locale les réseaux, les projets et les pratiques transnationales des migrants¹ à travers l'exemple d'un flux migratoire reliant les Préalpes bergamasques au Jura suisse. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et parallèlement à l'émigration en direction des grands centres industriels italiens (Milan, Turin et

1 Afin de faciliter la lecture, le langage épïcène a été évité. Par conséquent, les termes au masculin s'entendent également au féminin.

Gênes), un nombre considérable des habitants du petit village de Roncola (BG)² s'installe, pour des périodes plus ou moins longues, dans les vallées jurassiennes. Recrutés par l'industrie horlogère et mécanique ou encore par la construction, ils préfèrent franchir les Alpes, parcourir près de 500 km et se confronter à une nouvelle langue plutôt que de chercher un emploi en Italie. C'est leur parcours que nous allons suivre ici, en focalisant sur la période immédiatement postérieure à 1945, qui marque un tournant dans l'émigration *roncolese*, mais en situant cette évolution dans une durée plus longue, des années 1930 aux années 1980.³

L'importance de l'étude des trajectoires de migrants a été soulignée par la micro-histoire, comme par les tenants de l'analyse des réseaux.⁴ Paola Corti a notamment démontré son intérêt pour interroger le rôle des chaînes migratoires et remettre en cause la relation entre «émigration et prolétarisation» et «émigration et relâchement des liens familiaux et communautaires».⁵ Les migrants semblent s'appuyer précisément sur ces liens pour mettre en place les stratégies nécessaires à leur déplacement et, *in fine*, à la survie de la communauté.⁶ L'étude des réseaux et des migrations en chaîne permet donc de s'intéresser aux communautés immigrées et à leurs «réseaux identitaires»⁷, mais également de mettre en évidence leur rôle dans la structuration des migrations.

2 Roncola est localisée dans la Valle Imagna, à une vingtaine de kilomètres de Bergame, le chef-lieu de province. Surplombant la plaine padane, le village, qui compte aujourd'hui environ 800 habitants, est situé à près de 850 mètres d'altitude.

3 Cette contribution repose avant tout sur un corpus de sources constitué à partir des archives municipales de Roncola, de celles de l'entreprise horlogère Tissot SA (Le Locle/NE) et enfin sur un ensemble de témoignages oraux. Les migrations de Roncola vers d'autres localités italiennes ont été reconstituées grâce au registre communal d'émigration, tandis que l'*Anagrafe dei cittadini italiani residenti all'estero* (AIRE) a fourni les dossiers de quarante familles émigrées à l'étranger, en grande partie en Suisse. Les sources permettent d'établir une chronologie qui s'étend essentiellement de 1933 à 1986. Au total, migrations internes et internationales confondues, 322 migrants ont été dénombrés sur un laps de temps d'environ un demi-siècle, pour une population qui atteignait en 1959 à peine 300 âmes. Ces données, quoiqu'incomplètes, possèdent par conséquent une valeur indicative importante des départs de Roncola.

4 Les théories des réseaux ont été développées par des géographes comme Peter Dicken ou des sociologues comme Mark Granovetter. Parmi les historiens, voir en particulier Paul André Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, famille et migrations dans la France du 19^e siècle*, Paris 1999.

5 Paola Corti, *L'émigration italienne: historiographie, anthropologie et recherche comparatiste*, in: *Revue Européenne des Migrations Internationales* 11/3 (1995), p. 9.

6 Sur le rôle structurel des migrations, Francesca Sirna, *Piémontaises et siciliennes à Marseille depuis 1945: mobilité, réseaux et rapports de genre*, in: *Migrations société* 127 (janvier/février 2010), dossier Genre, filières migratoires et marché du travail: acteurs et institutions de la société civile en Europe au XX^e siècle, coordonné par Manuela Martini et Philippe Rygiel, pp. 137–156.

7 Marie-Antoinette Hily, William Berthomière, Dimitrina Mihaylova, *La notion de «réseaux sociaux» en migration*, in: *Hommes & migrations* 1250 (juillet/août 2004), p. 9.

A son échelle, ce petit village de moyenne montagne nous renseigne sur la naissance et le maintien de flux migratoires plus larges, qui caractérisent les relations italo-suisse tout au long du XX^e siècle, ainsi que sur les dynamiques que ces flux migratoires entretiennent. Comme nous le verrons, les migrations depuis Roncola illustrent la mise en place de chaînes migratoires – qui permettent de réduire les difficultés liées au déplacement –, le rôle structurel de ces flux – grâce auxquels cette petite localité trouve les moyens nécessaires à sa survie – ainsi que le maintien de liens forts entre Roncola et les lieux d'arrivée, en particulier l'Arc jurassien. Un espace transnational, dans lequel évoluent les migrants, se dessine. Configuré et reconfiguré au cours du temps et au gré de la conjoncture politique, institutionnelle et économique, à l'échelle nationale comme à celle des plus petites communautés villageoises, l'espace-réseau intègre les acteurs locaux aux flux migratoires transnationaux.

La situation économique de localités telles que Roncola entre donc en résonance avec la croissance helvétique de l'après-Seconde Guerre mondiale, qui réoriente les flux en direction de la Suisse. Les institutions religieuses et civiles locales interagissent entre elles, avec les employeurs ou encore avec les pouvoirs publics de part et d'autre de la frontière, tandis que les migrants potentiels saisissent les opportunités offertes par l'espace-réseau. Se constitue ainsi «[...] un espace bien structuré, bien balisé, avec ses réseaux unissant lieux d'origine et lieux d'emploi, ses flux permanents de travailleurs, de familles, et son système de relations personnelles, économiques, culturelles' (G. Simon, 1995, 16). [...] Sont associés dans un tel champ, lieux de départ, parcours, lieux d'installation, de réinstallation et même lieux de retour». ⁸ Par conséquent, les réseaux sociaux structurent un espace transnational cohérent, dans lequel prennent forme les projets migratoires individuels ou collectifs et qui en constitue l'horizon des possibles.

Migrations internes, migrations internationales

Alors que les migrations de Roncola vers l'étranger sont rares avant la Seconde Guerre mondiale, elles deviennent de plus en plus nombreuses au sortir du conflit. Le fort développement économique de la Suisse dans l'après-guerre provoque un appel de main-d'œuvre propre à en faire la principale destination de l'émigration *roncolese*, et plus généralement italienne. En effet, sur les 1 745 089 Italiens migrant en Europe entre 1946

8 Michel Bruneau, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris 2004, p. 174.

et 1957, 789 820 (45,2%) rejoignent la Suisse.⁹ Le contingent italien atteindra son plus haut niveau en 1975, avec 573 000 personnes, soit deux tiers du total des étrangers recensés dans la Confédération, puis se stabilisera autour de 40%.¹⁰

Aux besoins de l'industrie suisse s'ajoute la volonté italienne d'insérer l'émigration dans une perspective plus large de développement économique. Les premiers gouvernements républicains considèrent ainsi l'émigration comme une «nécessité vitale».¹¹ L'émigration doit en effet permettre de diminuer le chômage et participer à l'équilibre de la balance des paiements grâce aux capitaux envoyés par les émigrés en direction de leur pays d'origine. La diplomatie italienne cherche donc, durant les années de l'immédiat après-Seconde Guerre mondiale, à conclure une série d'accords migratoires avec différents pays européens, dont la Suisse. Le 22 juin 1948, Berne et Rome signent un «arrangement relatif à l'immigration de travailleurs italiens en Suisse». Cet accord fixe la procédure officielle: les employeurs communiquent leurs vœux aux consuls d'Italie, ce qui permet aux autorités italiennes de garder le contrôle de l'émigration.¹² Toutefois, une exception rend ce texte très souple: les employeurs peuvent engager directement des travailleurs avec lesquels ils entretiennent des relations personnelles.

Néanmoins, dans le cas de Roncola, les départs vers d'autres communes italiennes demeurent probablement majoritaires.¹³ Sur les 322 émigrants recensés, 188 restent en Italie, dont 99 dans la province de Bergame. Malgré les limites des sources, il est possible de souligner l'importance des migrations au sein même de la province, qui représentent 53% des migrations internes et 31% de l'ensemble du contingent. Toutefois, l'intensité de ces déplacements est extrêmement variable, avec des pics (1937, 1947) et des creux se succédant d'une année à l'autre. Le reste des migrations internes est principalement dirigé vers Milan et sa province (21%) et démontre l'attrait exercé par la capitale économique de l'Italie.

9 Federico Romero, *L'emigrazione operaia in Europa (1948–1973)*, in: Piero Bevilacqua, Andreina De Clementi, Emilio Franzina (dir.), *Storia dell'emigrazione italiana*, Patenze, Rome 2001, p. 407.

10 Giovanna Meyer Sabino, *In Svizzera*, in: Bevilacqua, De Clementi, Franzina (dir.), *Storia dell'emigrazione*, p. 151.

11 Romero, *L'emigrazione*, p. 402.

12 Dario Gerardi, *La Suisse et l'Italie 1923–1950: commerce, finance et réseaux*, Neuchâtel 2007, p. 512.

13 Par exemple, selon la statistique communale, en 1959 une seule personne sur les 22 qui ont quitté le village est partie à l'étranger, Archivio Roncola (AR) 1959, cat. 12, statistique émigration. Il faut cependant signaler que l'année 1959 est marquée par une forte crise dans l'horlogerie qui provoque le renvoi de nombreuses ouvrières italiennes employées dans le Jura suisse.

Viennent ensuite les départs en direction de Lecco et de l'ensemble de la province de Côme (13%)¹⁴ ou encore ceux en direction de Gênes et de Turin, plus marginaux cependant vu l'éloignement de ces villes. Les tentatives de départ vers les grands centres du triangle industriel italien ou vers l'étranger présentent toutefois des risques considérables, dont les sources ont conservé la trace, comme par exemple lorsqu'une jeune fille de 15 ans part tenter sa chance à Gênes en 1936, mais n'ayant pas réussi à trouver un emploi, est renvoyée dans sa commune d'origine.¹⁵ A moins que le renvoi n'ait lieu pour des raisons de mœurs.¹⁶ L'émigration vers la Suisse peut également se solder par un échec, que ce soit suite à la visite médicale à la douane de Chiasso-Brogeda¹⁷ ou pour mauvaise conduite¹⁸, les deux motifs entraînant une expulsion définitive vers l'Italie.

Roncola étant si proche de la plaine padane et surtout de Milan, comment expliquer le développement de l'émigration à destination de la Suisse?¹⁹ Si une tradition d'émigration existe de longue date dans la région, l'après-1945 marque une rupture en raison de la désaffection prononcée des activités traditionnelles²⁰ qui entraîne une croissance du flux migratoire total. Les changements économiques et sociaux à l'échelle locale s'additionnent ainsi au contexte de forte croissance économique que vit la Suisse et aux accords internationaux destinés à renforcer son recrutement en Italie. Durant la période étudiée, la Suisse est de loin la destination privilégiée des *roncolesi* partant à l'étranger²¹: 98 personnes²² sont recensées dans ce pays, sur 134 ayant émigré à l'étranger. Il s'agit de primo-migrants ou de leurs descendants nés en Suisse, mais ayant conservé la nationalité italienne. Les 42 représentants de la deuxième génération témoignent de l'ancienneté de ce flux, qui s'établit dès les années 1930, en particulier en direction du canton de Neuchâtel.

La localisation du réseau dans l'Arc jurassien suisse est mise en évidence par la place prépondérante de cette destination pour les personnes ayant émigré vers la Suisse: au moins 70% d'entre elles se sont dirigées vers le canton de Neuchâtel, principalement vers les districts de La

14 Dont Lecco faisait partie jusqu'en 1992.

15 AR, cat. 15, 1898–1937, lettre de la préfecture de police de Gênes, 5.10.1936.

16 AR 1951, cat. 15, 28.11.1951.

17 AR 1949–1950, cat. 13, 17.3.1950.

18 AR 1949–1950, cat. 15, 23.6.1949.

19 Notons toutefois que le développement industriel du Nord de l'Italie prendra son véritable essor dans les années 1960 seulement.

20 Sirna, Piémontaises et siciliennes, p. 140.

21 En 1963 par exemple, l'ensemble du mouvement migratoire avec l'étranger, qui concerne 23 personnes, se fait en direction de ce pays, AR 1965, cat. 15, 23.7.1964.

22 44 hommes et 38 femmes. Il n'a pas été possible de connaître le sexe des 16 personnes restantes.

Chaux-de-Fonds (31% des «Neuchâtelois») et du Val-de-Travers (43%), soit les zones fortement industrialisées. Les personnes ne s'étant pas établies dans le pays de Neuchâtel sont par ailleurs concentrées dans d'autres régions jurassiennes (Jura, Jura bernois et Jura vaudois).

Migrations en chaîne et réseaux interpersonnels

Une première explication du développement de l'émigration de Roncola vers le Jura suisse dans l'après-Seconde Guerre mondiale peut par conséquent être recherchée dans l'établissement précoce de ce réseau, qui se trouve ainsi prêt à répondre à la croissance généralisée de l'émigration dès 1945. Les années d'après-guerre marquent son essor grâce aux relations personnelles qu'il met à disposition des candidats au départ, qui disposent par ce biais des informations nécessaires à l'émigration, des contacts avec les employeurs ou encore d'un logement d'accueil.

Si, dans le cas des filières piémontaises, Francesca Sirna note que «le réseau des femmes ne s'appuie pas sur celui des hommes»²³, dans le cas des *roncolesi* du Locle, les migrations masculines et féminines se recoupent largement. Les entreprises recourent régulièrement aux hommes, très présents dans le secteur de la construction, pour trouver la main-d'œuvre féminine nécessaire aux usines. Les emplois masculins et féminins présentent donc une certaine complémentarité, dont témoigne le cas de Tissot S.A., dans lequel le rôle de «pourvoyeur» est joué par un travailleur de la construction, en contact avec le chef horloger chargé du recrutement du personnel.²⁴ Il ne reste plus, aux jeunes femmes de Roncola, qu'à se rendre au Locle où tout a été organisé pour les recevoir, notamment au niveau du logement.

L'exemple de Tissot S.A. illustre parfaitement l'organisation et le fonctionnement des migrations en chaîne. En effet, durant les années 1950, près de la moitié (huit sur dix-sept) des personnes originaires de la province de Bergame recrutées par l'entreprise horlogère viennent de Roncola. Il s'agit de femmes âgées de 18 à 37 ans au moment de leur premier engagement. Recrutées entre octobre 1951 et septembre 1960, elles sont cousines, sœurs ou belles-sœurs ou viennent simplement ensemble du même village. La dernière d'entre elles quitte Tissot en novembre 1965. Au total, neuf femmes, dont quatre sont réengagées au lendemain du ralentissement de 1958–1959, quittent Roncola pour les montagnes neuchâteloises.

23 Sirna, *Piémontaises et siciliennes*, p. 146.

24 Mara, entretien du 5 avril 2010. Tous les prénoms sont des prénoms d'emprunt.

Les trois premières arrivent au Locle le 18 octobre 1951 et sont hébergées au Foyer Tissot, inauguré deux ans auparavant et comptant huit chambres. L'une, Paola, quitte Tissot en décembre 1953 pour se marier en Italie. Les deux autres, Mara et Lisa, restent dans l'entreprise jusqu'en décembre 1958, lorsqu'elles sont renvoyées en raison de la situation conjoncturelle. Entretemps, en avril 1956, trois autres jeunes femmes les rejoignent, toujours dans le même logement. En juin de l'année suivante, une septième personne arrive au Locle. Les licenciements de 1958–1959 ont pour résultat le départ des six femmes travaillant encore pour Tissot. Quatre d'entre elles seront réengagées entre novembre 1959 et mars 1960. En 1960, les deux dernières personnes de ce village rejoignent Le Locle.

Le réseau s'alimente facilement grâce à la main-d'œuvre féminine disponible à Roncola qui trouve l'occasion de se déplacer en bénéficiant du soutien des personnes l'ayant précédée.²⁵ Ainsi, les réseaux migratoires familiaux ou villageois permettent le départ de femmes souvent jeunes en réduisant les risques inhérents à la migration, y compris en assurant un important contrôle social. Cette fonction est également remplie par la Mission catholique, qui apparaît comme le seul lieu de sociabilité offert aux migrants et qui permet le maintien d'un lien fort avec l'Eglise catholique, en terre protestante, ainsi qu'avec le pays de départ.²⁶ L'action syndicale n'a en revanche que peu de prise sur les ouvrières italiennes du Locle.

Néanmoins, les conditions d'accueil sont difficiles, d'autant plus que la pénurie de logements est l'un des problèmes récurrents auquel font face les entreprises, qui développeront dans les années 1950 et 1960 d'importants parcs immobiliers. Les Italiennes sont donc logées dans des appartements meublés et équipés que leur procure Tissot. C'est le cas de Sara et d'Elia, les deux sœurs de Mara. La première arrive en 1956 et rejoint Mara dans son logement rue des Jeannerets 12, où elles logent à deux personnes par chambre. Elia pour sa part retrouve Sara en 1957 dans un autre appartement, situé rue Combe Sandoz 9. Six jeunes femmes le partagent, quatre viennent de Roncola, les deux dernières de Sant'Omobono, village situé à quelques kilomètres en contrebas de Ron-

25 L'importance du rôle de la famille dans l'organisation des flux migratoires a été maintes fois soulignée. Pour l'Italie, tant pour l'émigration hors qu'à l'intérieur des frontières nationales, voir par exemple Matteo Sanfilippo, *Tipologie dell'emigrazione di massa*, in: Bevilacqua, De Clementi, Franzina (dir.), *Storia dell'emigrazione*, pp. 77–94.

26 Pour les Montagnes neuchâteloises, François Zosso, Giovanni Emilio Marsico, Giovanni Spoletini, *Le retour des bâtisseurs: des Italiens et des Neuchâtelois racontent la dernière grande immigration italienne à La Chaux-de-Fonds et au Locle entre 1945 et 1985*, Le Locle 2007 et Céline Lo Ricco, *Aspects de l'immigration italienne dans le canton de Neuchâtel dès 1945*, Mémoire de licence, Neuchâtel 2007.

cola. Ces «colocations» leur permettent de maintenir une vie familiale et de bénéficier de l'expérience des plus anciennes.

Si les premières ouvrières italiennes arrivées dans l'après-guerre sont logées au Foyer Tissot, à l'hôtel ou dans des chambres meublées, celles de Dixi²⁷ doivent séjourner dans un grand dortoir, situé sous l'usine, pouvant accueillir entre 50 et 80 personnes. Les repas sont pris au réfectoire de l'entreprise, où les Italiennes côtoient également des ouvrières venues d'autres cantons suisses. Sofia et Irma quittent dans un deuxième temps le dortoir pour être logées, à six par chambre, dans une maison en construction à la rue du Midi. Les travaux n'étaient pas terminés et «à cause de l'humidité, l'eau ruisselait le long des murs. Nous étions quatre par chambre, à 40 francs par personne et par mois. On nous retenait en plus 20 francs pour les repas de midi et 15 pour ceux du soir pour chaque quinzaine.»²⁸ Mais les mauvaises surprises ne s'arrêtent pas là: «On avait des cuisines, mais on n'avait pas le droit de les utiliser. Si on utilisait l'eau chaude on avait des retenues sur les salaires.»²⁹ Enfin, une fois les appartements terminés, elles doivent céder leur place à de nouveaux occupants: «Ils nous ont dit 'maintenant dehors, trouvez-vous autre chose', parce qu'ils devaient y placer les chefs.»³⁰

Le réseau tend donc à renforcer les flux, mais les destinations peuvent également s'élargir, par exemple dans le cas de Carla qui, au lieu d'être engagée par Tissot, reçoit un contrat d'Omega³¹, firme horlogère établie à Bienne. Les possibilités d'emploi qu'offre l'industrie jurassienne sont illustrées ici: après avoir été licenciée par Omega pour cause de ralentissement économique, Carla retrouve un emploi chez Paillard (entreprise de mécanique sise à Sainte-Croix/VD), avant d'être à nouveau renvoyée et enfin d'être embauchée par Tissot en 1960.³² Ce parcours met en évidence l'existence d'espaces tiers, qui font partie intégrante d'un espace migratoire transnational qui ne se limite pas au couple pays de départ/pays d'arrivée, et témoigne des aller-retours qu'effectuent ces jeunes

27 Fabricant de machines-outils qui démarre son activité en 1904 comme fournisseur de l'horlogerie et est, dans l'après-Seconde Guerre mondiale, l'une des principales entreprises industrielles du Locle.

28 Irma, entretien du 27 octobre 2009.

29 Ibid.

30 Ibid.

31 Entreprise partenaire de Tissot au sein de la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH).

32 Quant aux employeurs, ils recourent aux migrants présents sur le marché local du travail notamment pour réduire les coûts de transport, Michael Piore, *Birds of Passage: Migrant Labor and Industrial Societies*, Cambridge 1979, p. 84.

femmes au gré des fluctuations conjoncturelles.³³ En effet, après chaque renvoi, Carla retourne à Roncola et y séjourne plus ou moins longtemps, avant de repartir lorsqu'une nouvelle occasion se présente. Ces périodes de retour temporaire sont dues à l'impossibilité de rester en Suisse sans emploi, le permis de séjour dépendant de celui de travail, et en raison de l'inaccessibilité de l'assurance chômage. Ainsi, les migrants circulent dans un espace multipolaire, en fonction de différentes opportunités et contraintes.

Il en va de même lors du ralentissement de 1958–1959, qui entraîne le licenciement de toute la main-d'œuvre italienne employée par Tissot. En effet, si la plupart des ouvrières italiennes doivent quitter la Suisse, leur réengagement s'effectue dès que la reprise est amorcée. Néanmoins, les motifs de retour³⁴ au pays sont nombreux et souvent liés à des situations familiales: mariages, naissances, scolarisation des enfants. Un choix qui peut parfois être synonyme d'importantes tensions au sein des couples, jusqu'à briser certaines familles.³⁵

Globalement, l'établissement définitif est plutôt l'exception et le retour ou le départ vers d'autres destinations la norme, d'après les chiffres de l'immigration en Suisse selon lesquels les 4/5^{es} des 5 millions d'étrangers entrés avec un permis de séjour ou d'établissement l'auraient quittée par la suite. Pour l'un des principaux pays européens d'émigration, l'Italie, sur les 27 millions de personnes émigrées entre 1876 et 1988, entre 11 et 13 millions sont rentrées dans leur pays d'origine.³⁶ Entre 1945 et 1970, la part des retours est d'environ 50%³⁷, mais elle atteint 75% si l'on ne tient compte que de l'émigration intra-européenne qui représente à elle seule 4,5 millions de personnes.³⁸ Les distances expliquent en grande partie ces différences profondes entre destinations continentales et extra-continrentales, mais les politiques de rotation de main-d'œuvre mises en place par l'Allemagne et la Suisse y contribuent également. Cette der-

33 Une cyclicité étudiée dans d'autres contextes, voir par exemple Bruno Ramirez, *On the Move: French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy*, Toronto 1991.

34 Les migrations de retour font l'objet d'une attention accrue depuis le début des années 1990. Pour les Etats-Unis, voir Mark Wyman, *Round-Trip to America: The Immigrants Return to Europe*, Ithaca 1993.

35 Claudio Bolzman, Rosita Fibbi, Marie Vial, Les immigrés face à la retraite: rester ou retourner?, in: *Revue suisse d'économie politique et de statistique* 129/3 (1993), pp. 371–384. Voir aussi Rosita Fibbi, *Immigrati anziani in Svizzera: dal mito del ritorno alla realtà dell'insediamento e della doppia dimora*, in: Ernst Halter (dir.), *Gli italiani in Svizzera: un secolo di emigrazione*, Bellinzona 2004, pp. 241–248.

36 Antonio Golini, Flavia Amato, *Uno sguardo a un secolo e mezzo di emigrazione italiana*, in: Bevilacqua, De Clementi, Franzina (dir.), *Storia dell'emigrazione*, p. 48.

37 3,5 millions de personnes sur un total de 6,7 millions.

38 Golini, Amato, *Uno sguardo*, p. 55.

nière est la principale destination européenne de l'émigration italienne entre 1946 et 1957, mais aussi celle marquée par le plus haut pourcentage de retours.³⁹ Cette tendance se renforce par la suite, puisqu'entre 1958 et 1975, plus d'un million et demi d'Italiens se rendent dans la Confédération, mais seuls 210 000 d'entre eux y restent. L'importance des retours se vérifie aussi dans le cas des migrations intérieures.⁴⁰

Stimulations externes

Le réseau interpersonnel est donc primordial pour expliquer le développement des migrations de Roncola vers la Suisse, mais des stimulations externes ne sont pas exclues. En 1958, par exemple, un juge tessinois demande l'aide du secrétaire communal de Roncola, afin d'embaucher une femme de chambre.⁴¹ Cette demande met en évidence, d'une part, l'un des principaux débouchés professionnels qui s'offre aux jeunes femmes de Roncola et en général des régions peu industrialisées: le service de maison. D'autre part, cette source montre comment des demandes non officielles ne sont pas nécessairement le fruit de relations personnelles directes, mais peuvent s'appuyer sur des intermédiaires, parfois également intéressés économiquement aux migrations. Elle témoigne enfin de la connaissance par certains employeurs des possibilités de recrutement qui s'offrent à eux dans les vallées bergamasques et donne à voir les arguments avancés pour attirer les candidates, des arguments avant tout moraux et liés aux conditions de vie et de travail, alors que la rémunération n'est pas mentionnée.

Les employeurs recherchent également des hommes à Roncola, par exemple pour le secteur du bâtiment. En 1965, une entreprise de construction de Lenzerheide, dans les Grisons, prend contact avec la commune de Roncola. Les postes offerts vont du chef de chantier au manoeuvre et concernent différents corps de métier. Les informations sont beaucoup plus pragmatiques et n'oublient pas de préciser les conditions de salaire, d'indemnités de vacances et les allocations familiales, alors que les questionnaires joints à la demande sont extrêmement précis, en particulier en ce qui concerne le parcours professionnel et les connaissances techniques. La méthode de recrutement est intéressante, puisqu'elle est proche des demandes officielles, sans en respecter les pro-

39 74,3% pour cette même période, Michele Colucci, *Lavoro in movimento: l'emigrazione italiana in Europa, 1945-1957*, Rome 2008, p. 173.

40 Laurence Marti, *Etrangers dans leur propre pays: l'immigration tessinoise dans le Jura bernois entre 1870 et 1970*, Neuchâtel 2005, p. 55.

41 AR 1958, cat. 12, lettre du juge du tribunal d'appel du canton du Tessin à Mendrisio, 26.2.1958.

cédures. L'entreprise demande à la commune de lui fournir les coordonnées des personnes prêtes à la rejoindre, pour lesquelles elle établira les contrats de travail qu'elle fera valider par le consulat italien. La commune quant à elle se verra rembourser les frais de recrutement. Le rôle des administrations communales ressort à nouveau, tout comme la connaissance qu'ont les employeurs des lieux à même de leur fournir la main-d'œuvre recherchée. L'activité de la commune en tant qu'intermédiaire révèle l'existence d'une troisième voie de recrutement, à mi-chemin entre celle officielle – où les offices du travail des provinces se chargent de répondre aux demandes des entreprises suisses – et celle privée, où entreprises et travailleurs entrent directement en contact. Les acteurs locaux, en particulier les maires, fonctionnent donc en tant qu'intermédiaires de la migration, et comme garants de la moralité des migrants, ainsi que l'avait relevé Caroline Douki pour la fin du XIX^e siècle.⁴² Les religieux peuvent également remplir un rôle d'intermédiaires, tant au lieu d'origine qu'à celui d'arrivée, en particulier à travers les Missions catholiques. Par conséquent, ces intermédiaires renforcent les réseaux en les alimentant.

Projets et stratégies migratoires

Deux branches d'activité, fortement divisées sur la base du genre, constituent la plus grande partie des emplois disponibles pour les émigrés *roncolesi*. Les hommes sont principalement embauchés dans la construction⁴³, tandis que les femmes se dirigent vers le service de maison, un débouché traditionnel des migrantes.⁴⁴ Mais l'émigration vers les régions industrialisées du Jura offre une alternative à une domesticité souvent pénible et considérée comme humiliante⁴⁵ dans les centres urbains italiens ou à l'étranger. Une seconde raison du succès de l'émigration

42 Caroline Douki, Les maires de l'Italie libérale à l'épreuve de l'émigration, in: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée 1 (1994), pp. 333–364.

43 Mais ils ne sont pas non plus absents des usines, avant tout de mécanique, où ils sont principalement employés sur des machines dangereuses, telles que les presses.

44 Pour un tableau sur la longue durée, Raffaella Sarti, La globalisation du service domestique dans une perspective historique, XVII^e–XX^e siècles, in: Manuela Martini, Philippe Rygiel (dir.), Genre et travail migrant. Mondes atlantiques, XIX^e–XX^e siècles, Paris 2009, pp. 53–82. Pour le cas suisse voir Anne-Lise Head-König, Les apports d'une immigration féminine traditionnelle à la croissance des villes de la Suisse. Le personnel de maison féminin (XVIII^e–début du XX^e siècle), in: Revue Suisse d'Histoire 49/1 (1999), pp. 47–63.

45 Antonio Carminati, Costantino Locatelli, Storie di emigranti. Percorsi e caratteri dell'emigrazione valdimagnina: la Vallée de Joux (Nord Vaudois, Svizzera), Centro studi Valle Imagna, Bergamo 2003, p. 168.

gration à destination du Jura est donc reductible aux projets des migrants, notamment en relation au type d'emploi qui leur est proposé.

En effet, l'opportunité offerte par le recours à des connaissances personnelles ne suffit pas à expliquer le choix effectué par les migrants et donc le développement du réseau. Quelles sont les raisons, de nature économique ou non, qui les poussent à quitter leur village, voire à franchir une frontière nationale? L'argument économique est omniprésent; à Roncola, les conditions de vie dans l'immédiat après-guerre sont très difficiles. «Au début, mes parents n'avaient même pas droit à la retraite, on devait les entretenir. Nous n'avions rien et nous étions nombreux, on était neuf. [...] Nous n'avions pas de terres et à la maison nous n'avions rien. Moi, j'ai commencé à porter le bois et le fumier quand j'avais neuf ans, j'aidais les gens et ils me donnaient à manger et du lait [...]»⁴⁶ L'aide financière rend aussi le départ moins pénible pour la famille: «[Le départ] ne leur faisait pas plaisir. Mais ensuite, de temps en temps ils recevaient 20 francs, 30, le peu qu'on pouvait. Je suis la première de six enfants, mon frère à douze ans allait déjà travailler dans une boulangerie. Mon père était maçon et ma mère allait aider les paysans. Ma sœur m'a rejointe ensuite pour travailler chez Dixi.»⁴⁷

Par ailleurs, l'émigration s'inscrit dans une tradition de mobilité qui caractérise les régions alpines. La communauté locale vit «en symbiose avec la communauté de ses migrants»⁴⁸, qui par leur départ participent à la survie du village, comme en témoigne par exemple le cas de Renato, dont les revenus permettent à ses parents de continuer à vivre à Roncola et qui profite des séjours sur place pour accomplir différents travaux.⁴⁹ Les attentes économiques répondent parfois à des objectifs précis, la volonté d'utiliser au mieux le séjour à l'étranger pour constituer un capital étant illustrée par les travaux effectués en dehors de l'emploi principal.⁵⁰ Certaines effectuent des nettoyages le soir, tandis que d'autres emportent du travail chez elles.

Mais les projets économiques, ou plus généralement professionnels, ne sont en réalité que l'un des aspects justifiant la migration et «il est possible de tenter d'analyser les discours de nos immigrés sous un angle

46 Renato, entretien du 11 octobre 2009.

47 Irma, entretien du 27 octobre 2009.

48 Bruneau, *Diasporas*, p. 182.

49 «Ici [à Roncola] il n'y avait même pas les routes. On les a construites nous-mêmes, à la main, on a commencé en 1953. Nous n'avions même pas un excavateur. Avec ce chariot, sur des rails. [On le faisait] quand on rentrait de l'émigration et qu'on n'avait rien à faire ici.» Renato, entretien du 11 octobre 2009.

50 Une stratégie fréquemment vouée à la constitution de la dot, Carminati, Locatelli, *Storie di emigranti*, p. 31.

différent, bien plus individuel, voire intime, par rapport aux discours couramment tenus sur les migrations internationales par les autorités, par les scientifiques, ainsi que, dans certains cas, par les immigrés eux-mêmes». ⁵¹ Sans compter que le départ peut être autant le fruit d'une décision longuement mûrie, «comme d'un mouvement né à partir d'une occasion impromptue que l'individu peut et veut exploiter afin de donner un nouveau tournant à sa vie». ⁵²

L'émigration est l'occasion de nouvelles expériences associées à une idée d'aventure; ⁵³ un défi qui peut être rapproché d'une tentative d'émancipation vis-à-vis de la famille et de la communauté d'origine en général, malgré la persistance relative de son contrôle. C'est pourquoi, s'il est difficile de mettre en évidence une relation de cause à effet «entre travail, migration et émancipation féminine» ⁵⁴, certains témoignages recueillis dans ce travail, comme dans d'autres ⁵⁵, montrent que c'est parfois bien le sens que semblent donner les migrantes à leur décision de départ et aux possibilités de travail qu'elle leur offre. Ainsi Giuseppina, grâce au soutien de son frère, réussit à convaincre son père, «qui était très sévère», de la laisser rejoindre son fiancé, alors qu'elle et ses sœurs n'étaient «jamais sorties de la maison». ⁵⁶

Le départ constitue donc une occasion de gagner beaucoup mieux sa vie, de faire de nouvelles expériences, et d'éviter des emplois jugés moins intéressants tant sur le plan social que salarial. En conséquence, malgré la distance, le franchissement d'une frontière nationale et les difficultés liées à l'apprentissage de la langue, certaines migrantes préfèrent se rendre en Suisse plutôt qu'à Milan ou Bergame, car le service domestique constitue pour elles une rupture et un isolement plus grands. En partant travailler en usine «il nous semblait rester plus en famille. Et nous étions beaucoup mieux payées qu'en étant au service d'une famille» ⁵⁷; un rejet

51 Marina Marengo, Les trajectoires migratoires entre mythes et nouvelles identités. L'exemple des Italiens du canton de Vaud, in: Pierre Centlivres, Isabelle Girod (dir.), Les défis migratoires, Zurich 2000, p. 444.

52 Marengo, Les trajectoires migratoires, p. 448.

53 Karen Flynn, Infirmières des Caraïbes en Angleterre et au Canada. Migration, travail et identité, in: Martini, Rygiel (dir.), Genre et travail migrant, p. 102.

54 Martini, Rygiel (dir.), Genre et travail migrant, p. 22.

55 Voir par exemple Florence Mae Waldron, Genre, travail et identité nationale dans les «Little Canadas» de Nouvelle Angleterre. Du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, in: Martini, Rygiel (dir.), Genre et travail migrant, pp. 85–98; Marti, Etrangers dans leur propre pays, pp. 36–38; Nancy Green, L'émigration comme émancipation: Les femmes juives d'Europe de l'Est à Paris, 1881–1914, in: Pluriel 27 (1981), pp. 51–59; Stefania Alotta (dir.), Donne, emigrazione ed emancipazione, Roma 2006 (Studi emigrazione, n. 161).

56 Giuseppina, entretien du 7 novembre 2009.

57 Paola, entretien du 12 octobre 2009.

du service domestique que relevait déjà Piore⁵⁸ et que confirment d'autres témoignages.⁵⁹ L'emploi en usine en Lombardie n'est paradoxalement pas pris en compte, car il semble difficile à obtenir et plutôt réservé aux habitants des grands centres. Sans compter les difficultés pratiques liées à un travail pendulaire. L'écart des salaires ne plaide pas non plus en faveur des emplois dans les usines italiennes.⁶⁰

Si l'argument économique est central dans tous les témoignages, le faisceau de motivations est donc plus large et détermine aussi la vision que se font les individus du processus migratoire. L'émigration est souvent pensée comme devant être limitée dans le temps et devant permettre de réaliser un objectif ancré au lieu d'origine (acheter le trousseau en vue d'un mariage⁶¹, devenir propriétaire de son logement ou d'un commerce, aider sa famille), elle est donc «[...] conçue au départ comme partie d'un système de production où l'émigration est un facteur structurel de l'économie».⁶² Dans ce cas, un retour définitif peut être considéré comme un «succès» de la migration, puisque le but initial a été atteint⁶³, alors qu'une émigration définitive correspond à une défaite que subissent ceux qui n'ont pas pu, grâce à leur travail, consolider leur situation au pays.⁶⁴ Mais la perspective peut également être inversée, le retour correspondant ici à l'échec de la migration dû à l'incapacité de s'adapter à la société d'accueil.⁶⁵ Cependant, le projet migratoire n'est que rarement prédéfini et répond plutôt à des opportunités qu'il s'agit de saisir.

Conclusion

Le réseau reliant Roncola au Jura suisse donne à voir différents aspects des relations migratoires italo-suisse grâce à une approche centrée sur les trajectoires des migrants. À sa lumière, le développement, le maintien et la direction des flux migratoires apparaissent comme dépendants non seulement de phénomènes macro-économiques, mais également de relations interpersonnelles et d'un large spectre de motifs, individuels et collectifs. En effet, le réseau permet de répondre à des stratégies fami-

58 Rejet qui s'expliquerait par la préférence accordée aux emplois industriels, associés par les populations rurales à la modernité, Piore, *Birds of Passage*, p. 58.

59 Carminati, Locatelli, *Storie di emigranti*, p. 30.

60 Renato, entretien du 11 octobre 2009.

61 Franco Ramella, *Reti sociali, famiglie e strategie migratorie*, in: Bevilacqua, De Clementi, Franzina (dir.), *Storia dell'emigrazione*, p. 146.

62 Sirna, *Piémontaises et siciliennes*, p. 143.

63 Piore, *Birds of Passage*, pp. 60s.

64 Cela serait particulièrement vrai pour les émigrants italiens, Sanfilippo, *Tipologie*, p. 91.

65 Francesco Paolo Cerase, *L'onda di ritorno: i rimpatri*, in: Bevilacqua, De Clementi, Franzina (dir.), *Storia dell'emigrazione*, p. 117.

liales, ou communautaires – qui soulignent la dimension structurelle de l’émigration dans certaines localités alpines⁶⁶ – mais également individuelles. Le choix de migrer s’explique donc par des motivations économiques – parfois avec un objectif précis, tel que la constitution de la dot –, sociales – afin d’échapper à des emplois considérés comme dégradants, en particulier dans le service domestique – voire plus intimes, par exemple lorsque le moteur de la migration est constitué par la volonté de saisir une occasion d’émancipation à l’égard de la famille ou de la communauté d’origine. Cela ne signifie pas que la migration corresponde automatiquement à une amélioration des conditions de vie, notamment sur le plan social. Toutefois, elle offre l’opportunité de construire un futur dans un contexte nouveau, en accédant au marché de l’emploi industriel, économiquement et socialement perçu comme étant plus favorable que les débouchés traditionnels.

Si le flux présenté ici s’inscrit dans les intenses relations entre Italie et Suisse, il éclaire également le fonctionnement d’espaces migratoires transnationaux, dont les logiques internes tendent à limiter l’impact des frontières nationales. Car les réseaux estompent les effets de la frontière, comme de la distance, en fournissant des avantages qui vont de la circulation des informations au contrôle social (en particulier en ce qui concerne les jeunes femmes), en passant par différentes facilités d’intégration économique (contrats de travail établis au préalable, par exemple) et sociale (présence de membres de la communauté d’origine, disponibilité de logements en colocation...). C’est pourquoi les migrants de Roncola préfèrent franchir la frontière italo-suisse, malgré les difficultés que cela suppose (contrôles humiliants, risques de renvois), et parcourir une longue distance, alors qu’ils se trouvent à proximité des plus importantes régions industrielles italiennes. A travers le temps, ces espaces transnationaux sont configurés et reconfigurés selon les variables qui les affectent: politiques étatiques, mais aussi locales, conjoncture économique à différentes échelles, institutions impliquées, stratégies familiales et villageoises.

Enfin, ces espaces sont le lieu de pratiques transnationales qu’illustrent les aller-retours des migrants au gré des aléas de la conjoncture économique, chaque renvoi étant suivi d’une période de retour temporaire, en raison de l’impossibilité légale d’un séjour en Suisse sans emploi et de l’inaccessibilité de l’assurance chômage. Les espaces transnationaux sont ainsi des espaces de circulation des personnes, comme des informations et des biens, où les opportunités d’emploi peuvent être saisies tout

66 Du moins tant que le tourisme n’apporte pas de nouvelles ressources économiques.

en maintenant des liens étroits avec le lieu d'origine, vers lequel sont dirigés l'essentiel des investissements financiers, sociaux ou affectifs.

Le cas de Roncola témoigne donc de la valeur heuristique de l'approche micro-analytique en mettant en lumière les dimensions sociales et spatiales à l'œuvre de manière plus générale dans les migrations. En effet, il est possible de suivre à l'échelle locale des processus parfois masqués par les approches macro-analytiques, centrées sur l'étude des phénomènes politiques et économiques, le local permettant ainsi de questionner également le global.